LES CAPTAGES AU CŒUR DES PROJETS DE TERRITOIRES

RÉSEAU CapTer

alterre bourgogne franche-comté

LE RÉSEAU CapTer QU'EST-CE QUE C'EST ?

LE RÉSEAU CAPTER : CAPTAGES & APPROCHES TERRITORIALES

Le réseau CapTer a été créé pour permettre aux collectivités de partager leurs expériences en matière de protection des captages. D'abord initié sous le nom de réseau Captages en 2012, il a évolué pour devenir réseau CapTer en 2019 (captages et approches territoriales) marquant, ainsi, sa volonté d'intégrer les aires d'alimentation de captages aux démarches territoriales.

C'est donc dans cette logique que le réseau CapTer poursuit trois objectifs :

- **mettre en lien** les porteurs de projets avec les partenaires compétents (services de l'État, collectivités, agriculteurs, industriels, associations, etc.) pour favoriser les échanges et les synergies ;
- **sensibiliser** les acteurs à la protection des captages via une approche territoriale ;
- **faciliter** l'accès aux informations et valoriser les retours d'expériences.

Intégré au 3e Plan régional santé environnement (PSRE 3), le réseau CapTer est un ensemble d'acteurs qui œuvrent pour la protection de la ressource en eau et, notamment, des captages. Afin que les actions du réseau CapTer soient pertinentes pour ces démarches et en adéquation avec la grande diversité d'acteurs qu'elles rassemblent, deux instances de gouvernance pilotent le réseau : le Comité des financeurs et associés (COFA) et le Comité des partenaires (COPAR).

Le réseau CapTer s'adresse aux acteurs concernés, collectivités, institutions, associations, organismes, aux élus comme aux techniciens.

PLUS DE 130

CAPTAGES PRIORITAIRES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

2e région de France à avoir le plus de captages prioritaires. Ce chiffre s'explique par le contexte hydro-géologique (le karst) et par la forte activité agricole qui caractérise la région.

LES CAPTAGES au cœur des territoires

PARTIR D'UNE DÉMARCHE DE PROTECTION "CLASSIQUE"...

Les périmètres de protection réglementaires, tels que définis par le Code de la santé, protègent le captage des pollutions accidentelles et ponctuelles. La zone de protection de l'aire d'alimentation des captages, qui englobe une surface plus étendue que les périmètres réglementaires, est le secteur sur lequel les plans d'actions sont menés avec pour objectif d'agir sur les pollutions diffuses.

Le point faible de cette démarche est qu'elle n'intègre que les acteurs concernés par les limites de la zone de protection (élus, maîtres d'ouvrages, institutions, agriculteurs, animateurs). Or, pour gagner en efficacité, il devient nécessaire de partager les enjeux avec de nouveaux acteurs et à une nouvelle échelle : celle du territoire.

... POUR ABOUTIR À UN PROJET INTÉGRÉ DE TERRITOIRE

La démarche intégrée de territoire a pour ambition de rendre collective la préservation des ressources en eau et vise à faire évoluer le fonctionnement du système de protection classique des captages.

La reconquête de la qualité de l'eau brute aux captages est, ainsi, une opportunité d'aborder d'autres enjeux de l'eau avec tous les acteurs du territoire (acteurs de l'eau, de la santé, de l'agriculture, de l'économie, de l'industrie...). Selon les problématiques propres au territoire, l'échelle du projet intégré doit être définie en fonction des enjeux locaux et des objectifs fixés.

En fonction de ses besoins, le territoire peut se munir d'outils existants (contrat local de santé, projet alimentaire territorial, contrat de transition écologique...) ou bien construire son propre projet, en se dotant des ressources humaines nécessaires pour y aboutir.

Les actions

Les actions du réseau CapTer ont vocation à soutenir l'émergence de projets intégrés de territoire, en valorisant les expériences et en appuyant les porteurs de projets.

MISE EN RÉSEAU

Journées régionales thématiques à destination des élus et maîtres d'ouvrage, ou des animateurs de captages et techniciens

Animation du groupe des animateurs de bassin d'alimentation de captages pour faciliter les échanges techniques et partager des expériences

Animation des comités des partenaires et des financeurs du réseau

DIFFUSION DE RESSOURCES ET VALORISATION D'EXPÉRIENCES

Webinaires sur des expériences spécifiques

Demi-journées "cas pratiques" pour découvrir un projet de territoire dans la région

Animation de pages Internet dédiées pour la valorisation des informations et la mise à disposition des ressources documentaires

Diffusion d'une lettre d'information pour la valorisation des retours d'expériences, des événements et des actualités autour des captages

APPUI MÉTHODOLOGIQUE AUX TERRITOIRES

Mise en relation entre les territoires et les partenaires pertinents en fonction du projet

Veille et participation à des réflexions nationales, régionales ou locales (groupes de travail, comités de pilotage...) pour promouvoir le réseau

Apport ciblé de ressources techniques et méthodologiques aux projets

SUIVEZ **LES ACTUALITÉS DU RÉSEAU** EN VOUS ABONNANT À LA LETTRE D'INFO : www.alterrebourgognefranchecomte.org

Les acteurs de l'eau dans la région

RÔLE FINANCIER
Propose des solutions financières sous la forme de subventions et/ou d'appels à projets

RÔLE POLITIQUE
Détermine les enjeux et les objectifs à atteindre localement en fonction des orientations européennes et nationales

SUIVI ÉTAT
Analyse les données pour déterminer la qualité et l'état des masses d'eau

POLICE
Peut référer aux autorités judiciaires des infractions pénales

RÔLE TECHNIQUE
Concerne les missions d'assistance technique et/ou de conseil technique

EAUX SOUTERRAINES

EAUX SUPERFICIELLES

EAU POTABLE

Agences de l'eau

Agence régionale de santé (ARS)

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)

Conseil régional

Conseils départementaux

Office français pour la biodiversité (OFB)

Directions départementales des territoires (DDT)

Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)

Chambre régionale d'agriculture

Établissement public territorial de bassin (EPTB)

RÉSEAU CapTer
Les captages au cœur des projets de territoires

LE RÉSEAU EST ANIMÉ PAR

Alterre Bourgogne-Franche-Comté
La Bourdonnerie
2 allée Pierre Lacroute - 21000 Dijon
Tél. 03 80 68 44 30
contact@alterrebfc.org

alterre bourgogne franche-comté

LE RÉSEAU EST FINANCÉ PAR

ars Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté
République Française
agence de l'eau Loire-Bretagne
eau Seine Normandie
agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Région Bourgogne Franche Comté
Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté
Côte d'Or le Département
Nièvre le Département
l'Yonne Conseil Départemental

Graphisme : Fuglane / Photo couverture : commune de Soutré-Pouilly par Arnaud Bouissou - Terra / Document imprimé suivant les normes Imprim'Vert sur papier certifié PEFC.